



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1699

Approbation et autorisation de signature d'une convention de financement au CCAS de la Ville de Lyon pour le renouvellement du mobilier et équipement hôtelier de l'EHPAD Marius Bertrand - Opération n° 04217001

Direction de l'Action Sociale □

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 DECEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAINE (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2015/1699 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE
D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT AU CCAS DE LA
VILLE DE LYON POUR LE RENOUVELLEMENT DU
MOBILIER ET EQUIPEMENT HOTELIER DE L'EHPAD
MARIUS BERTRAND - OPERATION N° 04217001
(DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE -)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Lyon gère un ensemble d'établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). Les bâtiments de trois de ces structures sont la propriété du CCAS, alors que les autres établissements ont été construits par la SA d'HLM pour l'Action Sociale (SAHLMAS), qui en est propriétaire.

Dès le courant de l'année 2008, le CCAS a entrepris l'élaboration d'un vaste programme de réhabilitation des bâtiments et locaux d'un ensemble de ces établissements d'hébergement.

Une étude a été conduite en étroite concertation avec la Ville de Lyon concernant le financement de ce programme.

Par délibération n° 2013/5352 du 8 avril 2013, a été approuvé le versement d'une subvention d'équipement de 500 000 euros pour le renouvellement du mobilier et équipement hôtelier, au CCAS de la Ville de Lyon, dans le cadre de l'opération d'extension de l'EHPAD Marius Bertrand.

Pour la poursuite de l'opération, il convient d'élaborer la convention de financement afférente. Les conditions et modalités de versement de la subvention sont formalisées par la convention jointe au rapport.

Cette subvention est financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2012-2 – Programme n° 00001, opération n° 04217001.

Il est précisé que le montant de l'opération et de l'autorisation de programme reste inchangé.

Vu les délibérations n° 2013/5352 du 8 avril 2013 et n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le CCAS, pour le renouvellement du mobilier et de l'équipement hôtelier de l'EHPAD Marius Bertrand à Lyon 4^e, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. RIVOIRE